

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE
ORDINAIRE DU CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT TENUE LE
22 SEPTEMBRE 2021 À 19 H
AU LOCAL B-247

Adopté

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Membres parents

Abdessamad Abouhilal

Cassandra Guerrier

Solange Hassika

Caroline Leblanc

Karine Néron

Mohammed Rhoula

Gilles Simard

Julie Simard

Personnel de direction

Huguette Guilbault

Membres élèves

À déterminer

Membres du personnel enseignant

Patricia Claude

Marie-Ève Dudemaine

Guylaine Normandeu

Sonia Imbeault

Kathuissya Richard-Hunter

Catherine St-François

Membres du personnel administratif

Josée Beaudry

Chantal Duclos (secrétaire)

Membre du personnel professionnel

Laurie Goupil-Barsetti

Membre de la communauté

À venir

ÉTAIENT ABSENTS :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance.
2. Vérification des présences.
3. Période de questions réservée au public.
4. Adoption de l'ordre du jour de la séance du 21 septembre 2021.
5. Adoption du procès-verbal du 7 juin 2021
6. Élections aux postes suivants :
 - 6.1 Présidence
 - 6.2 Secrétaire
7. Déclaration d'intérêt et Divulgence de renseignements personnels – autorisation (documents acheminés par courriel)
8. Pour adoption.¹
 - 8.1 Règles de régie interne
9. Pour approbation.²
 - 9.1 Activités éducatives
10. Pour consultation.
 - 10.1 Aucun point
11. Pour information.
 - 11.1 Calendrier des rencontres du CE
 - 11.2 Nouvelles de l'école
 - 11.3 Nouvelles du comité de parents
12. Varia (sujets pour la prochaine séance, le cas échéant).
13. Prochaine rencontre.
14. Levée de l'assemblée.

¹ Le Conseil dispose du pouvoir d'adopter une proposition qui relève de sa responsabilité, il peut la modifier en tout ou en partie.

² Le Conseil approuve ou non ce genre de propositions, mais ne peut les modifier. Si une proposition ne lui convient pas, elle peut être refusée et une autre version devra être soumise au conseil pour approbation avant d'être mise en application.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Guilbault déclare l'assemblée ouverte à 19 h 20.

2. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

Madame Guilbault constate qu'il y a présence de quorum. Tous les membres du conseil d'établissement se présentent aux autres membres.

Madame Guerrier se joint à la rencontre peu après 19h15.

3. PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

Aucun point.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 21 SEPTEMBRE 2021

CE-210921-01

Monsieur Absessamad Abouhilal appuyé par Madame Julie Simard propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté. La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 7 JUIN 2021

CE-210821-02

Le procès-verbal fut préalablement soumis aux membres pour vérification. Aucune correction n'a été demandée.

Monsieur Abouhilal, appuyé par Madame Sonia Imbeault, propose l'adoption du procès-verbal du 7 juin 2021. La proposition est adoptée unanimement.

6. POUR ADOPTION

6.1 PRÉSIDENCE

CE-210921-03

La direction demande aux membres du conseil d'établissement qui souhaite se présenter à la présidence.

Monsieur Abouhilal propose sa candidature au poste de président.

Monsieur Abouhilal est élu par acclamation.

Madame Marie-Ève Dudemaine, appuyée par Madame Laurie Goupil-Barsetti, propose la nomination de Monsieur Abdessamad Abouhilal à titre de président du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2021-2022. Proposition adoptée à l'unanimité.

6.2 SECRÉTAIRE

CE-210921-04

Madame Huguette Guilbault propose que Madame Chantal Duclos, secrétaire d'école, agisse à titre de secrétaire pour la prochaine année scolaire.

Le procès-verbal sera saisi et transmis par courriel aux membres du Conseil dans les plus brefs délais. Les corrections ou commentaires pourront être transmis par courriel à l'ensemble des membres en utilisant la fonction répondre à tous. Le procès-verbal sera adopté lors de la rencontre suivante.

Madame Josée Beaudry, appuyée par Madame Kathuissya Richard-Hunter, propose de nommer Madame Chantal Duclos secrétaire du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2021-2022. Proposition adoptée à l'unanimité.

7. DÉCLARATION D'INTÉRÊT ET DIVULGATION DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS – AUTORISATION

Le Secrétariat général de la Commission scolaire demande que les membres du Conseil d'établissement remplissent une déclaration d'intérêt ainsi que le formulaire de divulgation de renseignements personnels – autorisation.

Madame Guilbault demande aux membres de remplir les formulaires reçus précédemment par courriel et de les remettre ou de les envoyer par courriel à Chantal Duclos au plus tard avant la prochaine rencontre.

8. POUR ADOPTION

8.1 RÈGLE DE RÉGIE INTERNE

CE-210921-05

Les règles de régie interne ont été transmises aux membres avant la séance.

Une correction est demandée à la page 5 indiquant que le local de la rencontre sera déterminé lors de l'envoi de l'ordre du jour.

Madame Julie Simard, appuyée par Madame Kathuissya Richard-Hunter, propose l'adoption des règles de régie interne telles que corrigées. La proposition est adoptée à l'unanimité.

9. POUR APPROBATION

9.1 ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

Mme Guilbault mentionne que l'école recevra un financement d'environ 400 000\$ à 450 000\$ pour les activités parascolaires afin de permettre aux élèves de vivre des activités gratuites.

Mme Guilbault présente l'activité de cross-country qui sera vécu par environ 25 élèves pour approbation par le conseil.

Mme Guilbault présente également le tableau des activités qui seront proposées aux élèves. Pour pouvoir participer aux activités, les frais scolaires doivent être payés et l'élève doit avoir son passeport vaccinal.

Mme Guilbault demande au conseil une délégation de pouvoir afin d'autoriser les activités vécues par les élèves du soutien émotif et qui sont difficilement prévisibles dans le temps. Elle précise que ce sont des activités qui s'effectuent à distance de marche pour les élèves. Par exemple, ils vont à l'épicerie ou aider à la résidence pour personnes âgées près de l'école. Mme Guilbault approuve ces activités ponctuellement et les secrétaires sont avisées de leurs sorties.

Madame Caroline Leblanc, appuyée par Madame Patricia Claude propose l'adoption des activités telles que présentées. La proposition est adoptée à l'unanimité.

10. POUR CONSULTATION

Aucun point

11. POUR INFORMATION

11.1 CALENDRIER DES RENCONTRES DU CÉ

Madame Guilbault présente les dates des réunions du Conseil d'établissement. Les membres recevront le calendrier des rencontres par courriel.

11.2 NOUVELLES DE L'ÉCOLE

Le conseil d'élèves sera formé sous peu. Plusieurs élèves ont manifesté leur intérêt pour ce conseil. Parmi les élèves de secondaire 4 et 5, un vote aura lieu pour élire un président et un vice-président.

Le ministère de l'Éducation a modifié le nombre d'étapes pour l'année 2021-2022. Il y aura deux étapes. La première se terminant le 24 janvier et la deuxième, le 23 juin. Il y aura une première communication le 15 novembre 2021. La première rencontre de parents aura lieu le 18 novembre et la deuxième, le 17 mars.

L'école a mis en place cette année un projet spécial pour les secondaires 3. Au fil des ans, l'école a remarqué qu'en 3^e secondaire, les élèves avaient besoin de plus d'encadrement et de motivation et que les enseignants fuyaient les tâches ayant de l'enseignement en secondaire 3. Afin de réconcilier le tout et de permettre aux élèves et aux enseignants d'avoir une belle année enrichissante et motivante, un projet a été mis sur pieds pour encadrer cette année difficile. Une TES sera dédiée à ces groupes. Des tuteurs attirés à chacun des groupes comme en secondaire 1 et 2. Un des buts est de développer le sentiment d'appartenance avec les élèves.

Pour le 1^{er} cycle, le centre OMEGA sera de retour les jours 2, 4, et 8. Les élèves peuvent s'y présenter pour avoir de l'aide en mathématique.

Les aires de jeu et gymnases ouvriront sous peu à l'heure du midi pour les élèves. Chaque jour sont ouverts, un local silencieux, un local pour les travaux d'équipe et la bibliothèque.

Afin de bien encadrer les élèves, des comités ont été créés sur divers enjeux : un comité sur la diversité, un comité interculturel, un comité sur la santé mentale, un comité sur le plan de lutte et un comité sur la toxicomanie. Siègent sur ces comités, des professionnels, des enseignants et des élèves.

Les inscriptions au programme régional de PEI auront lieu du 13 septembre au 10 octobre 2021 et les inscriptions pour le programme local linguistique auront lieu en février 2022.

L'agrandissement a été retardé faute de matériel. Elle devrait être accessible en septembre 2024 pour les élèves de la Croisée et JBM récupérera l'aile C du bâtiment.

Pour l'Halloween, l'organisation est en cours cependant la grosse fête telle que connue dans les années antérieures n'aura pas lieu cette année en raison de la pandémie.

La direction demande aux membres de réfléchir sur quel sujet ils aimeraient sonder les élèves pendant l'année. Nous en discuterons lors des prochains conseils d'établissement.

Une nouveauté cette année qui sera reconduite et peaufinée, les orthopédagogues ont fait venir à l'école avant la rentrée, tous les élèves qui bénéficient d'une aide technologique pour les rencontrer, bien cerner leurs besoins et évaluer leur autonomie en rapport avec l'aide.

9.3 NOUVELLES DU COMITÉ DE PARENTS

Aucune rencontre du comité de parents n'a eu lieu à ce jour.

10. VARIA

Aucun point.

11. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre du conseil d'établissement aura lieu le lundi 18 octobre 2021 à 19h.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Abouhilal propose la levée de l'assemblée. La séance est levée à 20h54.

Abdessamad Abouhilal, président

Huguette Guilbault, directrice

/cd